



CSAM

Balard le 26 mars 2026

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Avant d'ouvrir cette déclaration, **Défense CGC** et **CFTC Défense** souhaitent rendre hommage à notre collègue tombé récemment en Irak. Cet hommage nous rappelle, avec gravité, la réalité des engagements opérationnels auxquels les personnels militaires sont directement exposés, ainsi que le sens collectif de la mission qui unit militaires et personnels civils.

Pour préparer cette déclaration, **Défense CGC** et **CFTC Défense** s'interrogent, comme à chaque CSAM, sur les sujets qu'elle souhaite porter devant ce comité. Un exercice qui commence toujours par ce moment familier : se retrouver face à une page blanche. Celle qui, en principe, oblige à choisir, à hiérarchiser, à trancher : quels sujets nouveaux évoquer, quelles avancées saluer, quels chantiers ouvrir ? Et, pendant un très court instant, une légère inquiétude surgit : et si, cette fois, il n'y avait rien de nouveau à dire ? Mais cette réflexion est de courte durée. Très vite, la page blanche se remplit d'elle-même. Non pas parce que les sujets se renouvellent, mais précisément parce qu'ils demeurent, inlassablement, les mêmes. Cette situation ne relève pas de l'habitude : elle traduit surtout l'absence de réponses concrètes. Ce constat mérite d'être interrogé collectivement. A l'approche des élections professionnelles de décembre, il interroge directement la place et l'efficacité du dialogue social au sein de notre ministère.

Défense CGC et **CFTC Défense** souhaitent néanmoins rassurer cette assemblée : nous n'allons pas dresser aujourd'hui la liste exhaustive de toutes les difficultés. A vouloir être exhaustifs, nous risquerions surtout de prolonger inutilement des constats déjà bien connus.

Défense CGC et **CFTC Défense** ont donc fait le choix de se concentrer sur les deux points les plus significatifs.

Le premier touche à la place des personnels civils, dont chacun mesure pourtant le rôle essentiel dans le fonctionnement du ministère. Cette réalité devrait naturellement se traduire par une reconnaissance pleine et entière. A cet égard, nous regrettons qu'aucun ministre ne soit venu présider le moindre CSAM depuis le début de la mandature. Au-delà du symbole, cette absence interroge la place réellement accordée au dialogue social au plus haut niveau, et donc l'attention portée aux personnels civils.

La communauté de défense est une réalité collective. Elle ne peut être à géométrie variable, ni partielle. C'est d'ailleurs à l'aune de cette exigence que doivent être appréciées les prises de parole institutionnelles : le 20 janvier dernier, lors de l'hommage aux armées, cette communauté de défense a été saluée. Les personnels civils du ministère y ont été mentionnés, mais de manière particulièrement discrète. Or, il faut le rappeler avec clarté : sans les personnels civils du Minarm, il n'y a pas de ministère efficace. Il n'y a pas de transformation possible.

Le deuxième point concerne les orientations budgétaires pour 2026. Le budget du ministère poursuivra sa progression pour atteindre plus de 57 milliards d'euros, soit près de 7 milliards d'euros supplémentaires en un an. Pour autant, aucune mesure catégorielle nouvelle n'est annoncée pour les personnels civils.

Ce décalage entre l'augmentation des moyens et l'absence de perspectives ne peut qu'interroger. Nous le disons clairement : l'effort capacitaire ne peut se construire durablement sans un effort social équivalent.

Le manque de perspective finit toujours par produire ses effets : démotivation, perte d'engagement et départ des agents. A terme, c'est l'attractivité du ministère et sa capacité à maintenir ses compétences qui peuvent être fragilisées, un constat que **Défense CGC** et **CFTC Défense** rappellent régulièrement.

Par ailleurs, un effort important a été consenti ces dernières années pour certains métiers, notamment dans le domaine du numérique, dont personne ne conteste l'enjeu stratégique. Mais cette dynamique ne peut laisser de côté les autres filières. L'égalité de traitement doit demeurer une valeur cardinale du ministère.

Le budget 2027 ne peut pas être une simple reconduction silencieuse de 2026.

Il est absolument nécessaire que des mesures nouvelles soient prévues en faveur des personnels civils. A défaut, le message adressé serait clair : celui d'un effort budgétaire qui ne bénéficierait pas à l'ensemble de celles et ceux qui contribuent directement à la réussite des missions du ministère.

Pour **Défense CGC** et **CFTC Défense**, une telle situation ne serait ni soutenable, ni cohérente. Si la base industrielle et technologique de défense est en première ligne dans la réalisation et le soutien des équipements, cette dynamique repose sur un écosystème beaucoup plus large.

Les personnels civils du ministère, dans toute leur diversité, en sont un maillon essentiel : qu'ils participent à la définition et à la conduite des programmes, qu'ils assurent le soutien, l'expertise technique, les fonctions administratives ou encore les missions de

pilotage et d'accompagnement des transformations.

Ils garantissent la solidité des projets, la continuité de l'action et la crédibilité de l'effort capacitaire. Ils ne sont pas un ajustement budgétaire : ils en sont une condition.

Des mesures nouvelles en 2027 sont donc indispensables. Elles doivent porter sur la reconnaissance indemnitaire, les perspectives de carrière, l'équité entre filières et la sécurisation des parcours. C'est à cette condition que le ministère pourra préserver ses compétences et assurer durablement ses missions.

Merci de votre attention



@federationcftcdefense



@CFTC_Defense



cftc-defense

**N'hésitez pas à vous rapprocher de votre
délégué CFTC de proximité ou à nous
joindre par mél :
contact@cftcdefense.fr**



Fédération CFTC Défense - Case 38 - 60, bd du général Martial Valin - CS 21623 - 75 509 PARIS CEDEX 15
Tél. : 09.88.67.79.72 ou 73 ou 841.167.79.72 ou 73
www.cftcdefense.fr (Internet) – <http://portail-syndicat-cftc.intradef.gouv.fr/> (Intradef)



**Adhérez
à la CFTC**
en scannant
le QR Code
ci-contre !